



© UNICEF/LéaSchneider

Elections législatives : L'UNICEF France et plus de 40 villes alertent face au risque d'une régression des droits des enfants.

Découvrez la déclaration complète de l'UNICEF France et la liste des villes signataires sur www.villeamiedesenfants.fr ou directement grâce à ce QRcode :



À l'heure où les droits humains, et notamment les droits de l'enfant sont de plus en plus mis en cause en France et dans le monde, à travers les paroles ou les actes, il est plus que jamais crucial pour l'ensemble des acteurs de rappeler que **les droits de l'enfant ne sont pas négociables**.

C'est ce que l'UNICEF France et son réseau de Villes amies des enfants ont rappelé lors de la grande [rencontre nationale](#) qui s'est tenue à Lille les 18 et 19 juin derniers, placée sous le thème de la lutte contre la pauvreté infantile.

Ensemble, nous rappelons l'**impérieuse exigence de faire de l'enfance une priorité** sur nos territoires et de **toujours placer au cœur des décisions l'intérêt supérieur de l'enfant**, quelles que soient ses origines, ses conditions de vie et sa situation familiale. Nous ne voulons pas avoir à gérer une régression des droits des enfants dans les mois et années à venir.

Nous voulons continuer à avancer vers la réalisation du plein potentiel de chaque enfant grâce à des conditions de vie dignes et respectueuses de ses droits. Ce n'est qu'avec la **mobilisation de tous les acteurs**, y compris les enfants et les jeunes eux-mêmes, dans le respect des valeurs d'humanité, d'équité et de tolérance, que nous pourrons le **garantir à chaque enfant, à tous les enfants**.

La [Convention internationale des droits de l'enfant \(CIDE\)](#)² ratifiée par la France il y a 35 ans nous y oblige.

